

Surveiller et “embellir” : les écrits des prostitué.e.s et des travailleur.se.s du sexe à l’aune de l’encadrement discursif

Yagos Koliopanos

Les discours – scientifiques, littéraires, médiatiques ou autres – *sur* les prostitué.e.s ont été, quelles que soient les époques, plus nombreux et plus visibles que les discours *des* prostitué.e.s elles et eux-mêmes. Si l’on se limite au domaine de l’édition, nul besoin de recourir à des statistiques pour faire apparaître la faible quantité et distribution des livres écrits par des prostitué.e.s et des travailleur.se.s du sexe¹, comparée au volume pantagruélique de la production littéraire et scientifique portant sur la prostitution. L’étonnement général quant à l’existence même de tels objets en dit long sur leur nombre et leur visibilité. Et pourtant, de nombreux et nombreuses prostitué.e.s et travailleur.se.s du sexe ont écrit, leurs textes ont été publiés et ce déjà depuis plusieurs siècles².

Reste à examiner les conditions et les contextes – historiques, culturels et sociaux – de la production, de la circulation et de la réception de ces écrits. Reste également à déceler les spécificités de chaque auteur.e et chaque texte dans tous ces contextes différents, afin d’éviter un écueil imprudent : celui de toutes et tous les placer sous des étiquettes commodes et schématiques du type « prostitué.e qui écrit » ou « écrit de prostitué.e »³ dans un geste de *nomination* qui « vise à

¹ Nous prenons le parti d’employer les deux termes, dans la mesure où les différent.e.s auteur.e.s étudié.e.s ici s’identifient avec l’un ou l’autre terme. Il ne s’agit donc pas d’une redondance affectée mais d’une marque précise et significative de l’hétérogénéité des discours qui nous intéressent dans le cadre de cet article.

² Notons que les écrits de Veronica Franco, courtisane et poétesse vénitienne, remontent au XVI^e siècle.

³ L’on pourrait – et à juste titre – nous reprocher de procéder de la sorte déjà dès le titre de cet article. Nous espérons toutefois, à son terme, avoir

classer les locutrices dans un lieu circonscrit » (Certeau, 1975 : 288) par le savoir scientifique⁴. Nous nous attacherons dans le présent article à broser un tableau succinct mais, nous l'espérons, éloquent d'écrits couvrant une période de plusieurs décennies et se concentrant sur la production francophone. Il en ressort un corpus divers et particulièrement hétérogène, composé des singularités de chaque auteur.e dans des contextes d'édition différents, et qui correspond précisément au paysage pluriel du travail sexuel. Mais plus particulièrement, ce que nous souhaitons faire ici c'est étudier ces écrits à l'aune de ce que nous appelons *encadrement discursif*, concept brièvement interrogé dans la partie suivante de notre article.

Selon cette perspective, il y a deux apports théoriques – spécifiques au sexe et au genre féminins – à la lumière desquels il s'agirait de réfléchir en permanence. Le premier est ce que la psychosociologue Gail Pheterson appelle « le prisme de la prostitution » (Pheterson, 2001) et qui consiste en une critique constructive des catégories de « prostitution » et de « prostituée », employées majoritairement dans différents types de discours y compris la recherche scientifique. Pheterson, en illustrant son propos par des exemples d'articles scientifiques, révèle l'aspect arbitraire, réducteur et « colonialiste » qui sous-tend l'emploi unilatéral de ces catégories, surtout dès lors que l'on laisse entendre qu'il y aurait des caractéristiques *inhérentes* à ce groupe social spécifique. En outre, Pheterson montre que le « stigmate de la putain » ne concerne pas uniquement les travailleuses du sexe mais en réalité pèse potentiellement sur n'importe quelle femme qui dévie du modèle normatif d'épouse et mère blanche, riche et hétérosexuelle.

Le second est ce que l'ethnologue Paola Tabet appelle « le continuum des échanges économique-sexuels » (Tabet, 2004) et qui constitue une perception d'inégalité pérenne des relations entre hommes et femmes où les deuxièmes échangent systématiquement des services sexuels contre des biens – en principe matériels – de la part des premiers⁵. Ainsi, la catégorie « prostitution » paraît arbitraire et

montré que nous ne faisons usage de ce type de terme caricatural que dans un souci de concision souvent inéluctable.

⁴ Il serait intéressant, à ce propos, de poursuivre la discussion de l'encadrement du discours des prostitué.e.s à l'aune de l'analyse certaldienne de l'altération du discours des possédées de Loudun par les médecins et les exorcistes.

⁵ Pour une discussion récente du concept tabetien à travers des travaux qui s'en inspirent, voir Benquet – Trachman (2009) et Deschamps – Broqua (2014).

obsolète devant une vaste palette d'échanges économique-sexuels qui comprend, à chaque extrémité du continuum, respectivement le travail sexuel et le mariage⁶. On le voit donc bien, ces deux concepts, tout en visant la déstigmatisation des travailleur.se.s du sexe, rendent la conception de « LA prostitution » au singulier extrêmement problématique.

L'encadrement discursif : un concept trop vague ?

Dès lors que l'on se penche sur les écrits des prostitué.es et des travailleur.se.s du sexe, l'on ne peut s'empêcher de remarquer que l'une de leurs caractéristiques communes est qu'une sorte d'*encadrement discursif* y est quasi-systématiquement à l'œuvre. Qu'en est-il au juste ? Qu'entendons-nous par ce terme et comment se manifeste-t-il ? Serait-il propre à ces écrits particuliers ou à l'écriture en général ? Nous partons effectivement du principe que tout discours humain – oral ou écrit – est susceptible d'être, à des degrés divers, encadré, étant donné que « tous les discours sont marqués du sceau de l'intertextualité » (Charolles, 1997 : 57) et que « dans toute société la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée par un certain nombre de procédures qui ont pour rôle d'en conjurer les pouvoirs et les dangers » (Foucault, 1971 : 10). Nous nous garderions pourtant bien de faire équivaloir la notion d'encadrement discursif au contexte général d'une énonciation. Toutefois, au risque de proposer un concept trop large voire trop vague, nous faisons l'hypothèse que tout contexte d'énonciation constitue un terrain propice à l'encadrement. Pourquoi cependant employer le verbe *encadrer* aux connotations, somme toute, assez négatives ? En réalité, si nous avons choisi ce verbe, c'est au contraire en raison de son caractère bisémique, en ce qu'il peut signifier à la fois mettre en valeur voire *embellir* un objet (en l'occurrence, un discours) et *surveiller* un individu (en l'occurrence, l'auteur.e d'un discours que l'on maintient dans certaines limites) ou un groupe dont on a la responsabilité. Comme nous le verrons par la suite, les deux significations peuvent, de fait, opérer simultanément.

Nous avons choisi de privilégier le domaine de l'écriture, en ce sens que ses enjeux spécifiques se révèlent mieux à même de rendre compte de cet encadrement ainsi que de la volonté grandissante de

⁶ Il va de soi qu'à l'intérieur de chacune de ces catégories l'on trouve d'autres continuums.

certain.e.s auteur.e.s de s'en défaire. Plus spécifiquement, dans le cadre limité de cet article, et afin d'illustrer notre propos, nous étudierons brièvement le domaine de l'édition⁷ en tant que dispositif disciplinaire où l'encadrement discursif – et en même temps idéologique, économique, éthique et même esthétique – se manifeste par des mécanismes complexes mais analysables. Nous tenterons ensuite de montrer que vis-à-vis de ces mécanismes, le discours des prostitué.e.s s'avère faire preuve de valeur paradigmatique.

Il s'agirait néanmoins de préciser d'abord, dans le sillage de Pheterson, qu'il y a un lien causal direct entre l'encadrement discursif et l'appartenance des auteur.e.s étudié.e.s ici à un groupe discriminé, stigmatisé, et, par conséquent, dans une large mesure, dépourvu d'hétérogénéité aux yeux du plus grand nombre. C'est bien cela qui rend possibles voire *légitimes* l'appropriation, la circonscription, l'instrumentalisation et la censure de leur discours. Mais si le « stigmaté de la putain » et le « prisme de la prostitution » engendrent ces entraves discursives avec des spécificités que nous examinerons par la suite, le discours des prostitué.e.s vient de toute évidence se rajouter à une longue série de « discours de paria », en ce que leurs auteur.e.s se situent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de la société (Varikas, 2007) : en termes de genre (auteures femmes ou transgenre), de classe (auteur.e.s de classe populaire), de « race » (auteur.e.s noir.e.s, juif.ve.s etc.) et de sexualité (auteur.e.s homosexuel.le.s) avec toutes les intersections possibles et imaginables. Il est certain que les trajectoires d'encadrement du discours de chaque auteur.e appartenant à chacun de ces « groupes » diffèrent sensiblement en fonction de plusieurs paramètres. Ce que l'on peut établir cependant comme récurrent dans tous ces cas différents, c'est que l'ampleur du stigmaté est proportionnelle à l'encadrement et inversement proportionnelle à l'autonomie discursive des auteur.e.s.

Contrairement, toutefois, aux autres auteur.e.s subalternes susmentionné.e.s, en ce qui concerne les prostitué.e.s, le stigmaté semble porter sur une *activité* – du reste très différente de celle d'écrire, du moins d'un point de vue de la reconnaissance sociale – et non pas

⁷ Nous précisons d'ores et déjà que l'encadrement du discours des prostitué.es ne se limite pas au domaine de l'édition mais a également trait à la hiérarchie implicite entre discours oral et discours écrit: pour ne donner qu'un exemple, lors de la retranscription d'entretiens (oraux) par des chercheur.e.s en sciences sociales dans le cadre de leurs travaux ethnographiques (écrits), un potentiel d'instrumentalisation est forcément à l'œuvre, étant donné que ce transfert de l'oral à l'écrit s'effectue sous le contrôle et selon la sélection des chercheur.e.s.

sur une condition, un statut ou une origine (sociale ou ethnique) qui nuisent à des individus « mis à part au nom de ce qu'ils *sont* » (Varikas, 2003 : 88). Néanmoins, comme Tabet et Pheterson ont su le mettre en évidence, le paramètre de genre, eu égard au stigmaté qui pèse sur les prostitué.e.s, n'y est pas en réalité simplement superposable, il en est constitutif : si les subalternes « n'ont pas d'histoire et ne peuvent pas parler, les subalternes en tant que femmes sont encore plus profondément dans l'ombre » (Spivak, 2009 : 53) ; nous ajouterions qu'en tant que femmes *prostituées*, les subalternes sont tantôt au fond de l'ombre tantôt éclairées par une lumière *artificielle* et déformante.

Dans son excellente thèse de doctorat, Amber Laine Baillie (2009) a relevé trois exemples de *mystification littéraire* (Jeandillou, 1994) concernant des travailleuses du sexe et qui sont tout à fait significatifs de la domination exercée sur les auteures étudiées. Et ceci à titre intercomplémentaire : en tant que femmes et en tant que prostituées. Nous ne traiterons ici que du premier exemple qui implique un contexte francophone. Nous tenterons de montrer que nous pouvons inclure la mystification sous la catégorie plus large d'encadrement discursif, en tant que l'une de ses formes les plus extrêmes.

La mystification comme forme radicale d'encadrement

Baillie a consacré un des chapitres de sa thèse aux faux mémoires de la célèbre courtisane du XIX^e siècle Cora Pearl (1835-1886), une œuvre de fiction écrite en réalité par le journaliste et écrivain anglais Derek Parker et publiée en 1983, soit près d'un siècle après la mort de Pearl et la publication de ses mémoires authentiques (*Mémoires de Cora Pearl*, 1886). L'ouvrage de Parker, publié sous le nom de Cora Pearl et avec le titre *The Memoirs of Cora Pearl: Secret Erotic Reminiscences of a Courtesan* (*Mémoires d'une courtisane* pour la traduction française parue en 1985), est en réalité un récit pornographique à la manière des « romans-mémoires » de courtisanes écrits presque exclusivement par des hommes et publiés anonymement au XVIII^e siècle (Cortey, 2001). Dans la préface, Parker décuple la mystification en se faisant passer pour un éditeur nommé William Blatchford qui aurait découvert le manuscrit de Cora Pearl en Suisse grâce à un collectionneur allemand. Lorsqu'il s'y agit de justifier l'incompatibilité de forme et de contenu entre les « mémoires officiels » et le soi-disant rare manuscrit déniché, Parker fait particulièrement preuve de misogynie, n'hésitant pas à accuser Cora Pearl *elle-même* d'une forme de mystification :

Le style en est fort différent de celui des *Mémoires* officiels ; cela n'est guère surprenant toutefois, car ces derniers furent rédigés en français ; or Cora Pearl n'ayant jamais réussi à bien parler cette langue et moins encore l'écrire, il peut être véridique que les *Mémoires* officiels aient amplement relevé du travail du comte Irisson d'Herrisson, ancien officier de l'armée et qui fut l'un des bons amis de Cora vers la fin de sa vie. Le présent ouvrage est rédigé en anglais, assez peu soigné, quelque peu démodé, avec des tournures de phrases qui évoquent souvent le XVIII^e plutôt que le XIX^e siècle, ainsi que l'on peut s'y attendre d'une femme élevée dans une ville de province et qui n'a que peu d'expérience de l'anglais parlé dans la société. (Parker, 1985 : 10-11)

Ces propos légèrement réducteurs de Parker à l'encontre de Cora Pearl semblent pourtant importer peu devant l'acte d'usurpation d'identité auctoriale et sociale qu'est la publication d'un récit pornographique en guise de « mémoires secrets » d'une travailleuse du sexe. Geste discursif qui, comme le montre bien Baillie, est loin d'être gratuit : à défaut d'incompatibilité du véritable récit de Pearl avec l'une des figures stéréotypées de prostituée – altérisées et, par conséquent, socialement reconnaissables et acceptables –, Parker lui en impose celle de la courtisane hypersexuée tant en vogue dans le discours pornographique du XVIII^e siècle. Même si ce dernier ne tarde pas à révéler la mystification (dans un entretien publié dans le journal *The Sunday Times* le 3 avril 1983, soit quelques semaines seulement après la publication du livre), à moins d'effectuer une recherche approfondie et nourrie d'une réelle motivation, l'on est toujours loin d'être en mesure d'obtenir cette information capitale qu'est la véritable identité de l'auteur : celle-ci n'apparaît dans aucune édition et dans très peu de bases de données de bibliothèque. Comme preuve des conséquences de l'acte de Parker, nous nous permettons de citer un extrait d'un travail de recherche récent (Vaabel, 2013) qui ne fait que relayer la diffamation à l'encontre de Cora Pearl :

Le manuscrit que Blatchford a publié en 1983 contient quelques-unes des descriptions sexuelles les plus explicites écrites par un auteur féminin jusqu'à nos jours. Le style de l'écriture montre qu'il est probablement rédigé très rapidement avec beaucoup d'emphase sur les pages érotiques – probablement un signe qu'il a été écrit pour de l'argent, ce qui est aussi prouvé par les lignes écrites par Cora « Il n'en est pas moins vrai que j'attends la publication de ce volume pour avoir quelques billets de banque et essayer de vivre ». (*Ibid* : 38)

Ainsi, on le voit bien, Parker a contribué à son tour à la perpétuation d'une des représentations stéréotypées et mythifiées par excellence de « LA prostituée », à savoir celle de la femme immorale, cupide et vicieuse. Dans le même temps, il a contribué à sa manière à l'appropriation « colonialiste » – traditionnellement le fait d'hommes de classe supérieure – du discours des travailleuses du sexe leur ôtant toute espèce d'agentivité et confirmant par là que, comme le dit l'auteur de *Culture et impérialisme*, « le pouvoir de représenter, décrire, caractériser et dépeindre n'est pas aisément accessible à tout membre de toute société » (Saïd 2000 : 136).

En octobre 2013, Gaïa Lassaube, étudiante à HEC (Hautes Études Commerciales de Paris) et militante abolitionniste⁸, fut l'auteure d'un texte qui relève de la mystification dans un contexte très différent mais toujours lié au travail sexuel et à ses représentations. Les enjeux de cet acte discursif méritent que l'on s'y arrête : Lassaube signe un texte fictif sous le nom de Chahine Imani – il s'agit d'un entretien-portrait de Kamalini Mukherjee, étudiante indienne à la prestigieuse Université Jawaharlal-Nehru à New-Delhi, qui mène une longue enquête comparant les conditions de vie de prostituées à Calcutta à celles sorties de la prostitution. Il en ressort que la réalité empirique lui a fait prendre conscience de la pluralité du travail sexuel et du fourvoiement dans lequel s'engagent souvent les féministes « anti-prostitution ». En réalité, l'objectif de cet acte mystificateur au premier abord paradoxal est, comme son auteure l'a révélé par la suite, de tenter une sorte d'expérience, un « canular » qui consiste à insérer dans son texte des données invraisemblables (par exemple 6300 entretiens effectués en quelques mois) pour ensuite l'envoyer à ce qu'elle appelle des « associations réglementaristes » en vue de la réaction escomptée, à savoir celle de relayer ce faux témoignage, démarche effectuée à leur dépens une fois la mystification révélée.

Tout comme l'ouvrage de Parker, le texte de Lassaube s'avère un *acte d'écriture* performatif (Fraenkel, 2007), en l'occurrence un *acte perlocutoire*, en ce que son énonciation, dans un contexte spécifique, apporte des effets concrets et prévus par son auteure: une de ses

⁸ Non pas dans le sens originel du terme qui signifie la volonté d'abolition de la réglementation de la prostitution mais dans le sens de volonté d'abolition de la prostitution tout court, ce qui se rapproche plutôt du prohibitionnisme. Pour une mise en cause pertinente de l'emploi actuel des termes *abolitionniste*, *prohibitionniste* et *réglementariste* voir Mathieu Lilian, « 16. Invisibiliser et éloigner : quelques tendances des politiques de la prostitution », *Regards croisés sur l'économie*, 2014/2 n° 15, p. 290-301.

destinataires, Morgane Merteuil⁹, effectivement prise au « piège »¹⁰, décide de relayer l'information sur le blog dont elle est co-fondatrice (*Recherchetraitsexuel*). S'ensuivront la révélation par Lassaube de la mystification – dans un témoignage sur le site *Rue89* intitulé « La fable de Kamalini, fausse indienne émancipée par la prostitution » –, une réponse de Merteuil sur le même site intitulée « Travail du sexe et fausse étudiante indienne : à qui profite ce divertissement ? », ainsi qu'un débat enflammé entre différent.e.s internautes à travers leurs commentaires.

Sans nous attarder ici sur la question d'un débat qui divise notamment des féministes depuis bien longtemps et tout particulièrement en France (Deschamps, Souyris, 2009), nous remarquerons que Gaïa Lassaube, en se déguisant en chercheuse travaillant avec des prostituées, a pratiqué, en particulier lors des citations d'extraits d'entretiens fictifs, une appropriation *indirecte* du discours de ces dernières (doublée d'une mystification intentionnelle et préméditée d'une travailleuse du sexe, Morgane Merteuil, avec qui elle a entretenu une correspondance suivie). Que ces femmes citées par Imani/Mukherjee/Lassaube n'aient jamais réellement existé¹¹ importe finalement assez peu : à l'instar de Derek Parker, l'auteure participe, et de manière beaucoup plus consciente et explicite, de ce qui apparaît comme une des formes les plus radicales et négatives d'encadrement du discours des prostituées. Cela ne revient pas naturellement à prétendre que seul.e.s les travailleur.se.s du sexe seraient à même de parler du travail sexuel. Toutefois, la volonté de parler à leur place et de refuser d'entendre leur discours dont Lassaube a fait preuve, ne fût-ce que sous prétexte de « farce »¹², constitue, à notre sens, une forme de censure chargée de connotations discriminatoires de classe et de « race ».

⁹ Travailleuse du sexe et militante, Merteuil est porte-parole du Syndicat du travail sexuel (STRASS) et auteure de l'ouvrage *Libérez le féminisme!* (2012).

¹⁰ Il nous semble à ce propos très révélateur qu'en anglais le verbe *frame* peut à la fois signifier « piéger » et « encadrer ».

¹¹ À l'exception de Mukherjee qui selon Lassaube est réellement une étudiante à l'Université Nehru et une de ses connaissances dont on peut imaginer qu'elle avait obtenu l'accord pour la rédaction et l'envoi de son faux témoignage.

¹² Ne pourrait-on pas d'ailleurs, toutes proportions gardées, supposer que la démarche de Parker relève également de l'ordre de la plaisanterie?

L'encadrement discursif à l'épreuve de la morale, de l'idéologie et de la littérarité

Pour en revenir au domaine de l'édition et afin d'examiner des mécanismes d'encadrement qui lui sont propres, nous nous pencherons dans cette partie sur d'autres objets relevant de l'écriture de soi et ayant trait au travail sexuel.

Au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, la France glisse progressivement d'un régime d'encadrement de la prostitution à un autre, du *réglementarisme* à l'*abolitionnisme*: le 13 avril 1946, une loi – dite « loi Marthe Richard » – qui prévoit la fermeture des maisons closes est votée à l'Assemblée Nationale. La même année voit la fondation par un prêtre issu de l'Action catholique ouvrière de l'Amicale du Nid, une fondation catholique d'aide à l'insertion des personnes en danger ou en situation de prostitution¹³. Dans ce contexte, paraît *Vie d'une prostituée* de Marie-Thérèse, le récit autobiographique d'une ancienne prostituée. C'est un document exceptionnel – *Vie d'une femme galante* de Louise Chardon (écrit en 1901) ayant été censuré et resté inédit (Artières, 2000) – qui inaugure, toutefois, en France ce que l'on peut considérer comme un nouveau genre littéraire, en tant qu'il y a depuis un certain nombre de caractéristiques communes à chacun des ouvrages publiés : la pratique systématique du pseudonymat par les auteures¹⁴, leur statut indispensable d'*ancienne* prostituée qui – à des degrés divers – dénonce le travail sexuel, un langage naturel, « parlé », chargé de termes relevant du sociolecte argotique du « milieu » de la prostitution (Alexandre, 1987). Enfin, et c'est cela qui nous intéresse tout particulièrement ici, un taux élevé d'encadrement discursif engendré majoritairement par des tenant.e.s de l'idéologie abolitionniste.

¹³ Ce n'est qu'après avoir ratifié en 1960 la Convention des Nations Unies pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, que la France deviendra officiellement un pays abolitionniste.

¹⁴ Cette remarque a pourtant besoin d'être nuancée, d'un côté parce qu'en l'occurrence Marie-Thérèse s'avère être le vrai prénom de l'auteure et d'un autre, parce que nous ne saurions faire une stricte équivalence entre pseudonymes et faux prénoms souvent utilisés par les prostituées lors de leur travail. Il est d'ailleurs significatif que l'on appelle ces derniers des « noms de guerre ». Comme le dit Nicole Lapierre, le « nom de guerre » est une parade, au double sens d'ostentation et de défense, de masque et de bouclier » (Lapierre 1987 : 153).

Néanmoins, ce n'est pas par le biais du milieu officiellement abolitionniste que *Vie d'une prostituée* voit le jour pour la première fois. C'est par l'intermédiaire de Colette Audry, membre du comité de rédaction de la revue de Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir *Les temps modernes* et amie d'un peintre (René Bertelé) qui connaissait bien Marie-Thérèse, qu'une version tronquée, censurée et expurgée du récit paraît dans cette revue en tant que « document existentialiste » et sous forme de feuilleton à partir de décembre 1947, tandis qu'une version intégrale sera imprimée clandestinement par Bertelé lui-même au début de 1948 et rééditée en anglais par les éditions Olympia Press en 1955. Plusieurs extraits du récit illustreront également le chapitre consacré à la prostitution dans le deuxième tome du *Deuxième Sexe* (Beauvoir, 1949). Marie-Victoire Louis montre bien que dans ce chapitre, Beauvoir semble prendre ses distances avec le mouvement abolitionniste et, en s'appuyant notamment sur le récit de Marie-Thérèse, attire l'attention sur la pluralité du travail sexuel et la nécessité d'étudier le discours et les spécificités des femmes qui l'exercent ainsi que le contexte dans lequel elles l'exercent (Louis, 2005). Le même récit sera par la suite réédité en 1964 – dans une version également épurée – dans la collection *Femme* dirigée par Colette Audry (aux éditions Gonthier) qui signe également la préface. Cette édition contient en outre l'entretien d'une prostituée par Marguerite Duras ainsi que plusieurs annexes se réclamant en l'occurrence, comme par ailleurs la préface, de l'abolitionnisme dans le sens originel du terme (favorable à l'abolition de la réglementation de la prostitution). Enfin, ce ne sera qu'en 1993 que la version intégrale du récit de Marie-Thérèse sera officiellement publiée par les éditions Joëlle Losfeld.

Dans son ouvrage *Mosaïque de la pornographie*, Nancy Huston retrace en détail la trajectoire de cet encadrement éditorial s'étendant sur plusieurs décennies et elle effectue des comparaisons exhaustives entre les différentes éditions. Sans tenir compte de la dernière, encore inexistante au moment où elle écrit (1982 pour la première édition), Huston résume ainsi les enjeux des précédentes:

[...] il y a eu en France quatre versions différentes du livre de Marie-Thérèse : celle des *Temps modernes* (1947-1948), celle de René Bertelé (1948), celle d'Olympia Press (1955) et celle des Éditions Gonthier (1964), dont la première et la dernière sont les seules légitimes et dont la deuxième et la troisième sont les seules intégrales. *Les Temps modernes* ont tenu, d'une main, les ciseaux pour « rafistoler » l'autobiographie d'une prostituée, et de l'autre, la plume pour encenser les écrits du marquis de Sade. Les éditeurs

clandestins n'ont tout simplement pas fait de distinction entre les deux. Les éditeurs officiels ont respecté Marie-Thérèse et leurs engagements à son égard tout en charcutant ses écrits ; les éditeurs anonymes ont respecté son texte tout en bafouant ses droits d'auteur. Chacun a tiré la couverture à soi pour faire, d'un seul et même manuscrit, dans l'ordre et en exagérant à peine : un témoignage politique, un récit pornographique, un pamphlet féministe. (Huston, 2004 : 61-63)

Dans le même ouvrage, Huston procède en même temps à une juxtaposition d'un côté du discours pornographique « établi » et androcentré contenant un discours *sur* les prostituées et de l'autre, du discours *des* prostituées qu'elle nommera plus tard « la *pornégraphie* » (Arcan, 2011 : 9). Indépendamment du fait que l'on puisse trouver certaines de ses positions discutables, l'ouvrage de Huston a le grand mérite de montrer explicitement, en s'appuyant également sur des entretiens avec Marie-Thérèse qu'elle avait rencontrée au début des années 1980, comment le discours d'une prostituée fait résolument l'objet d'un encadrement discursif dans des contextes historiques et sociaux différents et en fonction de trois paramètres distincts : la morale, l'idéologie et la littérature. Ainsi, l'on assiste à divers rajustements et instrumentalisations, au moyen d'une censure *embellissante*, d'un discours qui *dérange* dès lors qu'il n'adhère pas à différents préceptes moraux, idéologiques ou littéraires et surtout du fait qu'il a été écrit par une femme et, de surcroît, une prostituée bisexuelle.

Plus particulièrement, cet encadrement se situe à deux niveaux interdépendants qui correspondent aux « paratextes éditoriaux » (Genette, 1987), c'est-à-dire aux périclives (à l'intérieur du livre) et aux épitextes (à l'extérieur du livre) qui ne portent pas la signature de l'auteur.e : a) un niveau *interne* qui se traduit par ce que l'on pourrait appeler parrainage (marainnage?) éditorial et b) un niveau *externe* qui inclut non seulement l'appropriation du texte mais également la *disqualification* du discours (et) de l'auteure en raison de sa condition sociale. Ces correspondances révèlent justement la fonction sociale et pragmatique des paratextes – et, nous ajouterions, de tous les mécanismes d'encadrement discursif – puisque leur action est « presque toujours de l'ordre de l'influence, voire de la manipulation » (Lane, 1991 : 94) et leur vocation est d'« agir sur le lecteur et de tenter de modifier ses représentations ou son système de croyance dans une certaine direction » (*Ibid*). Il est caractéristique à ce propos – et significatif de l'interdépendance entre les deux niveaux d'encadrement – que suite à la première publication, l'ampleur de la

volonté d'attribution du texte à Simone de Beauvoir fut telle que cette dernière se sentit obligée de réagir : « J'aurais été bien incapable de produire cet étonnant morceau de littérature brute. Marie-Thérèse existait, elle avait écrit elle-même, d'un seul jet, ses mémoires avant de revenir à son ancien métier d'infirmière » (Beauvoir, 1960 : 209).

Dans une communication plus récente intitulée « Prostitution et (auto)biographie »¹⁵, Marie-Élisabeth Handman attire notre attention sur d'autres formes que cette disqualification externe peut revêtir, à savoir l'ignorance voire l'invisibilisation de certains ouvrages par les tenant.e.s de l'idéologie abolitionniste lorsque ces ouvrages ne correspondent pas à des équations du type « prostitution = esclavage » et « prostituée = victime » ainsi que leur déformation médiatique à travers des portraits misérabilistes des auteures. Pratique qui est exercée même dans le cas du discours des travailleur.se.s du sexe et auteur.e.s militant.e.s, comme en témoigne le portrait récent de Melissa Gira Grant dans *Libération* (2 janvier 2015) où la journaliste Lorraine Millot conclut son article ainsi: « Ses lèvres esquissent encore un sourire, mais tout son visage s'est soudain figé, las et même accablé, tandis qu'elle prend la pose. Comme si ce métier qu'elle défend, mais ne raconte pas encore, lui rappelait des souvenirs pas si plaisants du tout ».

Des enjeux à bien des égards similaires parcourent un autre récit¹⁶ écrit par une ancienne prostituée, Jeanne Cordelier (il s'agit d'un nom de plume), publié en 1976 sous le titre *La dérobadé* et devenu un *best seller* (une adaptation cinématographique a suivi en 1979). En postface de la réédition de 2007, Cordelier signe un péritexte révélateur intitulé *Les dessous de La dérobadé* où elle expose en détail les enjeux de l'encadrement discursif qu'elle a subi – elle-même parle d'« abus » – au détriment de sa légitimité en tant qu'écrivaine (elle est l'auteure de plusieurs romans). Comme dans le cas de Marie-Thérèse, cet encadrement se situe sur les deux niveaux interdépendants susmentionnés. Au niveau interne, le manuscrit de Cordelier fait l'objet d'un parrainage éditorial: le couple d'auteurs Paul Guimard – alors directeur littéraire chez Hachette qui publiera *La dérobadé* – et Benoîte Groult, s'étant lié d'amitié avec Cordelier, épaulent cette dernière lors

¹⁵ Plus précisément, il s'agit d'un séminaire de recherche et de formation à la recherche autobiographique organisé par l'Association Internationale des Histoires de Vie en Formation et de Recherche Biographique en Education le 13 mars 2010 à Paris.

¹⁶ C'est le terme marqué systématiquement sur la couverture des premières éditions et rééditions; il s'agit toutefois d'un roman autobiographique.

de chaque étape – rédaction, publication, promotion – de sa percée littéraire et éditoriale. Cependant, au cours de ces processus, l'autonomie discursive de la jeune auteure sera sensiblement entravée: une préface signée Groult accompagnera toutes les éditions (une deuxième préface sera ajoutée à la réédition de 2007), fait signalé à chaque fois sur la couverture du livre¹⁷. Mais surtout, une « technicienne de l'écriture » sera imposée à l'auteure afin d'élaguer et de réécrire le texte en vue de sa publication. Cette collaboration imposée sera dans un premier temps, dans le contrat signé entre l'auteure et la maison d'édition, stipulée par la phrase « en collaboration avec [Martine Laroche] » qui deviendra par la suite, sur la page de titre du livre publié « et Martine Laroche »:

[...] Le coup de grâce me fut bientôt porté lorsqu'on me proposa au cours d'un déjeuner qu'« en collaboration avec » soit remplacé par « et ». Le coup fut rude, d'autant plus que donné par des gens que j'aimais ! J'aurais dû me lever, quitter la table, au contraire je restai là, sonnée. Et c'est avec des sanglots dans la voix, craignant de déplaire à mes mentors, et que du coup ceux-ci ne se retirent, que je cédai à la pression qui m'était faite. Cautionnant ainsi l'idée largement répandue qu'être autodidacte est un handicap pour qui veut écrire. D'avantage encore pour une femme que pour un homme. Et imaginez que celle-ci ait été prostituée ! La société à ce sujet a des idées bien arrêtées. (Cordelier, 2007 : 411)

Si en théorie, aucun.e auteur.e n'est exempt.e de ce type d'encadrement éditorial, l'on voit bien dans l'extrait ci-dessus comment les effets de genre et de « stigmatisme de la putain » peuvent y opérer. C'est précisément au niveau *externe* de l'encadrement que les conséquences du niveau *interne* et de ces effets de genre et de stigmatisme apparaissent. Dans sa postface, Cordelier cite bon nombre d'exemples, nourris de cette attribution auctoriale imposée, de discrédit de son discours littéraire en raison de son passé de prostituée : que ce soit des critiques journalistiques, des pamphlets ou des commentaires privés –

¹⁷ Toutefois, en l'occurrence il n'y a pas de conflit moral ou idéologique entre le texte de Cordelier et le périphrase de Groult: se réclamant du féminisme abolitionniste (dans le sens « anti-prostitution »), toutes les deux visent à la disparition de la prostitution. De plus, la préface de Groult, auteure prestigieuse à l'époque fraîchement couronnée du succès de son essai féministe *Ainsi soit-elle* (1975) fonctionne comme caution pour le roman de Cordelier. On voit donc ici un des aspects positifs, bénéfiques de l'encadrement discursif, nous reviendrons plus bas sur cette question.

venant presque exclusivement de la part d'hommes et de classe supérieure –, où les compétences littéraires de Cordelier sont mises en doute voire niées. Parmi les obstacles rencontrés par les écrivaines à cause de leur sexe dans leur quête de création et de reconnaissance, l'assimilation à la prostitution a déjà été signalée en tant que moyen de disqualification de leur discours, que ce soit sous la forme de « crainte du discrédit moral lié au fait d'être publiée et de « se montrer » » (Naudier 2010 : 47) ou celle de les accuser « d'user de leurs charmes pour parvenir à des relations, à la publication, à décrocher des prix ou des récompenses » (Planté 1989 : 194). Si l'on se fie aux exemples de Marie-Thérèse et de Jeanne Cordelier, il est évident que plus cette assimilation est corroborée par des données biographiques relevant du travail sexuel (pratique stigmatisante entre toutes), plus le risque de disqualification du discours des auteures est grand.

Au lieu de conclure : une volonté de désencadrement

À travers les exemples cités plus haut, nous avons pu constater que l'encadrement du discours des prostituées se manifeste au moyen de différents mécanismes se situant à la fois à l'intérieur et à l'extérieur de l'objet-livre. Nous avons tour à tour relevé la *mystification*, l'*expurgation* – et en général la *censure* –, le *parrainage*, l'*écriture à quatre mains*, les *paratextes éditoriaux* (y compris les *attributions auctoriales*) et *paraéditoriaux*¹⁸ et le *traitement médiatique*. Les incidences de ces mécanismes sur le discours des auteures sont loin d'être négligeables : *appropriation*, *instrumentalisation*, *disqualification*. Le caractère éminemment social de ces démarches est manifeste et réside notamment dans la volonté d'asseoir des représentations normatives de la prostitution véhiculées par des figures standardisées telles que « la courtisane hypersexuée » ou la « putain repentie » : en témoignant notamment l'invention (dans le cas de Derek Parker) et l'invisibilisation (dans le cas de Marie-Thérèse) d'un discours pornographique, pour servir respectivement des intérêts différents voire opposés.

Par ailleurs, l'entreprise d'encadrement, nous l'avons vu, touche directement à la question de l'*auctorialité*, étant donné qu'elle brouille

¹⁸ À défaut d'un terme existant et sous peine de redondance, nous avançons le terme *paraéditorial* pour désigner les paratextes écrits ni par les auteur.e.s ni par les éditeur.trice.s. Dans le domaine des témoignages de prostituée, elles sont monnaie courante.

constamment les frontières entre ce que l'on appelle un *sujet* et ce que l'on appelle un *objet*. Le rôle des *péritextes* est également essentiel à cet égard : si l'on étudie d'autres témoignages d'*anciennes* prostituées (Michèle, 1971 ; Christine, 1990), notamment encadrés par des associations religieuses, l'on voit que les différentes préfaces et postfaces écrites par des représentants du haut clergé fonctionnent à la fois comme régulateurs du discours des auteures et comme moyens de « publicité » pour les interventions « salvatrices » de l'Église catholique. On retrouve des enjeux analogues, d'un point de vue discursif, du côté d'autres ouvrages, encadrés par des féministes abolitionnistes, qu'il s'agisse de témoignages individuels (Barbara, De Coninck, 1977) ou collectifs (Millett, 1972). Une étude approfondie serait bien évidemment nécessaire afin de déceler les enjeux spécifiques à chaque ouvrage, à l'abri des généralisations. Qu'en est-il toutefois du discours des auteur.e.s qui défendent le travail sexuel et qui éventuellement continuent à l'exercer parallèlement à l'écriture ?

Nous allons très brièvement aborder la question dans cette dernière partie de notre article qui, privé de ce volet, aurait été sérieusement incomplet. Il faudrait dans un premier temps – en nous limitant toujours au contexte français – la situer historiquement, puisqu'elle est attenante à la question des mobilisations des prostituées en France. Nous renvoyons à ce propos aux travaux de Lilian Mathieu consacrés précisément à cette question, mais nous nous contenterons ici d'un abrégé en l'espace de quelques lignes : au mois de juin 1975, face à la répression et à la stigmatisation accrues, une révolte générale des prostituées est organisée sous la forme d'occupation d'églises à travers la France. Ce mouvement, bien qu'assez vite avorté, aura conduit à d'autres actions de contestation collectives et à une légère amélioration des conditions d'exercice du travail sexuel. Dans les années 1980 et 1990, notamment dans le contexte de la lutte contre l'épidémie du SIDA, plusieurs associations qui défendent les droits des travailleur.se.s du sexe voient le jour avec la participation de plusieurs d'entre elles.eux. C'est à partir de 2002, en réaction à une proposition de loi pour la sécurité intérieure qui prévoit, entre autres mesures répressives, la pénalisation des travailleur.se.s du sexe, qu'une nouvelle vague de mobilisations commence. Cette loi – dite « loi Sarkozy » – mue par le phénomène d'immigration massive de prostituées en France sera votée en mars 2003. Plus récemment, une proposition de loi qui prévoit la pénalisation des clients – votée à l'Assemblée nationale en décembre 2013, le projet de pénalisation sera toutefois supprimé par le Sénat en juin 2014 – a déclenché des nouvelles réactions.

Dans tous ces différents contextes, des ouvrages écrits par des travailleur.se.s du sexe voient le jour. Certains reflètent ce que Mathieu appelle la « mise en forme » de leur discours par leurs alliés principaux, des associations catholiques et/ou féministes. D'autres, en revanche, font preuve d'*affranchissement discursif*. Le cas de Grisélidis Réal (1929-2005) est à ce propos significatif et exceptionnel: Réal, peintre, prostituée et écrivaine suisse, ayant participé à la révolte de 1975 et à un activisme à l'échelle internationale, revendique à travers ses écrits une autonomie discursive qui lui est en grande partie accordée. Il est à noter que tous les péritextes de ses livres édités ou réédités de son vivant sont auctoriaux (écrits par elle-même), à l'exception d'un recueil de lettres (*La passe imaginaire*) adressées à son ami écrivain Jean-Luc Hennig qui en signe la préface. On voit, toutefois, dans l'extrait suivant, que Réal n'est pas totalement préservée d'autres formes d'encadrement sous une forme de censure insidieuse qui porte atteinte non seulement à la littérarité de son œuvre mais également à son agentivité en tant qu'auteure :

[...] J'ai noté quelques erreurs minimes. Par contre, je suis stupéfaite de voir qu'on m'a enlevé, à chaque fois qu'il apparaissait, le mot « moi ». Par exemple « moi je dis », « moi je pense » etc. Sabré, à chaque fois. Et pourtant, ce petit mot de colère et d'émotion qui servait simplement à m'affirmer, à insister, alors qu'on m'a tellement reniée, battue, volée, violée, rejetée et j'en passe, tout au long de mes douloureuses et flamboyantes aventures, ce mot ne dérangeait personne? À part la « correctrice » qu'on m'a mise, comme je l'ai appris par téléphone. Cette « correctrice », à part sa volonté de défendre un français « épuré », qu'a-t-elle à voir avec mon « MOI » ? (Réal, 2006 : 263)

D'autres mesures d'affaiblissement de l'encadrement du discours des travailleur.se.s du sexe existent : pour ne citer qu'un exemple, dans *La maculée* (1981), la photographe Jane Evelyn Atwood prend le parti de simplement transcrire ses conversations enregistrées avec des prostituées du quartier des Halles et même quelques-unes de leurs séances avec les clients. Le commentaire de Michèle Perrein à ce propos dans la préface du livre est fort significatif :

[...] Un soir une jeune américaine est venue me voir. Elle s'appelle Jane Evelyn Atwood et souhaitait me donner à préfacier le livre qu'elle avait écrit. C'était un livre sur la prostitution mais inhabituel. La prostitution n'y était pas traitée de loin, de haut, ni

même avec des gants, à l'intellectuelle. Captée au magnétophone, elle se parlait elle-même. À vif, elle se disait. (Atwood, 1981 : 9)

Forte de son étude du discours éminemment social et politique des travailleuses du sexe anglo-saxonnes comme Carol Leigh et Annie Sprinkle, Marie-Anne Paveau remarque qu'il s'agit « des textes de putes en première personne, de travailleuses du sexe autonomes et libres de leurs choix et de leurs plaisirs, qui parlent à partir de leur position de sujet. » (Paveau, 2013). Ces dernières années en France, plusieurs ouvrages écrits par des travailleur.se.s du sexe revendiquant leurs droits d'exercer ce métier ont paru, faisant preuve d'une grande hétérogénéité et d'une grande hybridité littéraires où se mélangent le témoignage (Carthonnet, 2003 ; Partenza, 2003), le manifeste (Maîtresse Nikita & Schaffauser, 2006), l'essai (Merteuil, 2012 ; Schaffauser, 2014), les nouvelles illustrées (Chargois, 2013) et l'autofiction (Bug Powder, à paraître). Cette hétérogénéité s'étend également sur le degré d'encadrement discursif qui varie sensiblement d'un ouvrage à l'autre : si les témoignages de Carthonnet et Partenza sont pourvus d'éléments d'encadrement itératifs dans ce genre (préfaces écrites par des tiers, collaboration dans l'écriture), les autres ouvrages témoignent d'une autonomie discursive considérable.

Néanmoins, même lorsque leur encadrement éditorial revêt des formes traditionnelles relevées plus haut, les organisations auxquelles se rattachent les discours des auteur.e.s en lutte, contrairement à celles qui encadrent les discours d'anciennes prostituées repenties, sont, si ce n'est exclusivement, du moins en grande partie, composées de travailleur.se.s du sexe, qu'il s'agisse de Cabiria¹⁹ (Carthonnet), A.N.A.²⁰ (Partenza), Les putes²¹ (Maîtresse Nikita & Schaffauser) ou du STRASS²² (Merteuil, Schaffauser). Ainsi, l'encadrement discursif émerge en l'occurrence sous un jour positif, puisqu'il s'inscrit dans la tradition de l'autogestion, de la solidarité et de l'*empowerment* et vise en réalité un *désencadrement*, comme en témoigne un des slogans

¹⁹ Association fondée en 1993, Cabiria développe une action de santé communautaire sur les territoires du travail sexuel à Lyon. L'association est construite à parité entre les travailleur.se.s du sexe, les personnes de santé et les chercheur.e.s.

²⁰ Avec nos aînées, association fondée par Gabrielle Partenza en 2005 pour venir en aide aux travailleuses du sexe âgées.

²¹ Association de travailleur.se.s du sexe, fondée en 2006 par Maîtresse Nikita & Thierry Schaffauser.

²² Syndicat du travail sexuel, fondé en 2009. Ses membres sont exclusivement des travailleur.se.s du sexe.

récurrents scandé pendant les manifestations récentes contre le projet de pénalisation des clients : « liberté de parole pour les travailleur.se.s du sexe ! ». Cette forme *positive* d'« auto-encadrement discursif » apparaît très clairement dans les propos suivants de Thierry Schaffauser, tirés de la page des remerciements de son dernier livre :

Mon travail de rédaction peut apparaître comme une démarche individuelle. Il n'en est rien. L'ensemble des idées et arguments que je développe dans ce livre est le fruit d'un long travail collectif mené par l'ensemble du mouvement des travailleurSEs du sexe. Je remercie donc tous mes collègues en lutte car c'est dans les mobilisations que s'élaborent de nouveaux concepts et discours. Je n'ai pas construit mon raisonnement seul et les idées que je défends sont aussi les vôtres. (Schaffauser, 2014 : 228)

Face à une telle hétérogénéité, la nécessité d'un travail à part qui examinerait, à la lumière des spécificités de chaque ouvrage, les relations entre le degré d'autonomie discursive et le statut social et idéologique de chaque auteur.e – « ancienne prostituée repentie vs. travailleur.se du sexe en lutte », « abolitionnisme/prohibitionnisme vs. revendication de la dépénalisation du travail sexuel » – nous paraît absolument évidente.

Bibliographie

- Alexandre, Jean, *L'Argot de la prostitution : du XIX^e siècle à nos jours*, Clichy, N.Gauvin, 1987.
- Arcan, Nelly, *Burqa de chair*, Paris : Seuil, 2011.
- Artières, Philippe, *Le livre des vies coupables: autobiographies de criminels, 1896-1909*, Paris, Albin Michel, 2000.
- Atwood, Jane Evelyn, *La maculée: dialogues de nuit*, Paris, Pauvert/Ramsay, 1981.
- Baillie, Amber Lainie, *Reading Acts of Narrative Appropriation: Four Instances of Fraudulent Memoir*, Thèse de doctorat en littérature comparée, Londres, School of English and Drama, Université Queen Mary, 2009.
- Benquet, Marlène –Trachman, Mathieu (eds.), "Actualité des échanges économique-sexuels", *Genre, sexualité & société*, 2 (2009).
- Barbara, Christine de Coninck, *La partagée*, Paris, Minuit, 1977.
- Carthonnet, Claire, *J'ai des choses à vous dire. Une prostituée témoigne*, Paris, Robert Laffont, 2003.
- Chargois, Marianne, Nanad'Panam, *Le petit théâtre masturbatoire*, Genève, Humus, 2014.
- Charolles, Michel, " L'encadrement du discours : Univers, champs, domaines et espaces ", *Cahier de Recherche Linguistique*, 6 (1997) : 1-73.
- Cordelier, Jeanne, *La dérobade*, Paris, Phébus, 2007.
- Cortey, Mathilde, *L'invention de la courtisane au XVIII^e siècle: dans les romans-mémoires des « filles du monde » de Madame Meheust à Sade (1732-1797)*, Paris, Arguments, 2001.
- De Beauvoir, Simone, *Le deuxième sexe, vol. 2*, Paris, Gallimard, 1949.
- Ead., *La force de l'âge*, Paris, Gallimard, 1960.
- De Certeau, Michel, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975.
- Deschamps, Catherine – Souyris, Anne, *Femmes publiques : les féminismes à l'épreuve de la prostitution*, Paris, Amsterdam, 2009.
- Deschamps, Catherine – Broqua, Christophe (eds.), *L'échange économique-sexuel*, Paris, EHESS, 2014.
- Fraenkel, Béatrice, "Actes d'écriture: quand écrire, c'est faire ", *Langage et sociétés*, 2007/3 n° 121-122, p. 101-112.
- Foucault, Michel, *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971.
- Genette, Gérard, *Seuils*, Paris, Seuil, 1987.
- Huston, Nancy, *Mosaïque de la pornographie*, Paris, Payot, 2004.

- Jeandillou, Jean-François, *Esthétique de la mystification : tactique et stratégie littéraires*, Paris, Minuit, 1994.
- Lane, Philippe, "Seuils éditoriaux", *Espaces temps*, 47-48 (1991) : 91-108.
- Lapierre, Nicole, "Changer de nom", *Communications*, 49 (1989) : 149-160.
- Marie-Thérèse, *Histoire d'une prostituée*, Genève, Gonthier, 1964.
- Ead. *Vie d'une prostituée*, Paris, J. Losfeld, 1993.
- Mathieu, Lilian, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin, 2001.
- Mathieu Lilian, "16. Invisibiliser et éloigner : quelques tendances des politiques de la prostitution", *Regards croisés sur l'économie*, 2. 15 (2014) : 290-301.
- Naudier, Delphine, "Les écrivaines et leurs arrangements avec les assignations sexuées", *Sociétés contemporaines*, 2. 78 (2010) : 39-63.
- Parker, Derek (sous le nom de Cora Pearl), *Mémoires d'une courtisane, présentés par William Blatchford*, Paris, Acropole, 1985.
- Partenza, Gabrielle, Richardot, Lucile, *Putes d'appellation contrôlée*, Paris, Max Milo, 2003.
- Planté, Christine, *La petite sœur de Balzac : essai sur la femme auteur*, Paris, Seuil, 1989.
- Pheterson, Gail, *Le prisme de la prostitution*, Paris, L'Harmattan, 2001.
- Réal, Grisélidis, *Les sphinx*, Paris, Verticales, 2006.
- Saïd, Edward, *Culture et impérialisme*, Paris, Fayard, 2001.
- Schaffauser, Thierry – Maîtresse Nikita, *Fières d'être putes*, Paris, Antiplano, 2007.
- Schaffauser, Thierry, *Les luttes des putes*, Paris, La fabrique, 2014.
- Spivak, Gayatri C., *Les subalternes peuvent-elles parler ?*, Paris, Amsterdam, 2009.
- Tabet, Paola, *La grande arnaque: sexualité des femmes et échange économico-sexuel*, Paris, L'Harmattan, 2004.
- Vaabel, Liina, *Les courtisanes au XIX^e siècle à Paris: une étude comparative de la réalité de Cora Pearl et de la fiction de Nana par Émile Zola*, Mémoire de licence en philologie romane, Tartu, Université de Tartu, 2013.
- Varikas, Eleni, "La figure du Paria: une exception qui éclaire la règle", *Tumultes*, 21/22 (2003) : 87-105.
- Varikas, Eleni, *Les rebuts du monde: figures du paria*, Paris, Stock, 2007.

Sitographie

- Bug Powder, blog « Small Talk », <http://nikoblik-smalltalk.blogspot.fr> (consulté le 12/01/2015)
- Lassaube, Gaïa, " La fable de Kamalini, fausse indienne émancipée par la prostitution ", *L'OBS avec Rue 89*, 2013 <http://rue89.nouvelobs.com/comment/3872084>, online (consulté le 12/01/2015).
- Louis, Marie-Victoire, " 'Prostituées et hétaires' : pour une analyse critique du Deuxième sexe de Simone de Beauvoir ", *Site de Marie-Victoire Louis*, 2015, <http://www.marievictoirlouis.net/document.php?id=527&themeid>, online (consulté le 12/01/2015)
- Merteuil, Morgane, " Travail du sexe et fausse étudiante indienne: à qui profite ce divertissement ? ", *L'OBS avec Rue 89*, <http://rue89.nouvelobs.com/rue69/2013/11/06/travail-sexe-fausse-etudiante-indienne-a-profite-divertissement-247289>, online (consulté le 12/01/2015)
- Paveau, Marie-Anne, 2013, " Pauvres salauds, putes libres ", *La pensée du discours* [Carnet de recherche], <http://penseedudiscours.hypotheses.org/490>, online (consulté le 12/01/2015)

L'auteur

Yagos Koliopanos

Yagos Koliopanos est traducteur – notamment de œuvre de Grisélidis Réal à laquelle il a également consacré son mémoire de M2 à l'EHESS – et auteur de nouvelles. Parallèlement, il prépare une thèse de doctorat en sociologie de la littérature, portant sur le discours écrit des travailleur.se.s du sexe (Sophiapol-Lasco, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, sous la direction de Catherine Deschamps et de Marie-Anne Paveau).

Email: koliopanos.yagos@gmail.com

L'article

Date d'envoi: 15/01/2015

Date d'acceptation: 15/04/2015

Date de publication: 15/05/2015

Comment citer cet article

Koliopanos, Yagos, " *Surveiller* et « *embellir* » : les écrits des prostitué.e.s et des travailleur.se.s du sexe à l'aune de l'encadrement discursif ", *Censura e autocensura*, Ed. A. Bibbò, S. Ercolino, M. Lino, *Between*, V.9 (2015), <http://www.betweenjournal.it/>